



Assemblée Générale

Procès-verbal

Mardi 18 septembre 2018

Etaient présents :

- 14 parents d'élèves

Absences excusées :

- 6 parents de l'APE

La séance est ouverte à 20 heures 20 par Sylvie MANGEOT, présidente de l'A.P.E.

Intervention de Madame Burnot, Principale du collège qui rappelle l'utilité, le rôle et les obligations des délégués de parents d'élèves au sein des différentes instances du collège où ils sont appelés à siéger.

Les élections de parents délégués au Conseil d'Administration auront lieu le vendredi 12 octobre 2018 de 7 heures 30 à 11 heures 30.

Les listes doivent être déposées le Vendredi 28 septembre 2018 dernier délai.

La mise sous plis se fera le lundi 01 octobre de 13h30 à 16h00 et le mardi 02 octobre 2018 entre 8 heures et 11 heures.

Il est rappelé qu'il y a 6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléants à pourvoir.

RAPPORT MORAL

L'APE existe depuis plus de cinquante ans au collège Mermoz. Elle est reconnue par l'Inspection Académique.

En 2018/2019, 115 foyers ont adhéré à l'APE pour 101 en 2017/2018.

L'APE a été présente lors des conseils de classes dans 17 classes sur 19, l'année précédente.

Des délégués APE ont participé à toutes les commissions permanentes et conseils d'administration.

Les élections de parents d'élèves d'octobre 2017 ont donné à notre association 4 sièges sur 6 au conseil d'administration.

Des délégués APE participent également à l'Assemblée Générale et aux réunions du Foyer Socio -Educatif (FSE).

Une réunion d'information aura lieu en décembre 2018 ou janvier 2019 sur le déroulement avant et après un conseil de classe et le rôle d'un parent délégué.

Lors de cette réunion les « nouveaux parents délégués » pourront poser toutes leurs questions à d'autres parents « plus expérimentés ». Afin de compléter ces échanges, l'APE remettra à chaque parent délégué un dossier complet, contenant les informations nécessaires pour assumer au mieux ce rôle de parent délégué.

Une réunion APE a lieu chaque semestre. Ces réunions informent les parents d'élèves sur la vie du collège et permettent aux parents d'échanger entre eux.

Une discussion a ensuite lieu avec Mme Burnot, Principale du collège afin d'éclaircir les points soulevés. Un bilan semestriel est ensuite élaboré et communiqué aux parents.

ACTIONS et PROJETS de l'APE

En 2017/2018, une action a de nouveau été menée auprès des 12 communes qui dépendent du collège afin de leur demander une subvention pour la participation au voyage scolaire organisé en Savoie pour deux classes de sixième. Les mairies donnent en général entre 30 et 50€, qui sont distribués directement aux familles.

Notre association, alertée par des parents d'élèves, intervient pour tenter d'améliorer les conditions de vie et de sécurité des élèves :

- sécurité aux abords du collège avec la création de feux signalant le passage piétons pour permettre aux élèves de traverser en toute sécurité.
- l'effacement du passage piétons rue du 11° d'aviation .
- alignement des horaires de bus sur les heures de sortie des élèves.
- Demande de mise en place d'abri bus desservis pour le collège.

L'APE a organisé en collaboration avec les professeurs et le Conseil de Vie Collégienne le « Bal de promo » pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. La majeure partie des bénéfices de cette soirée a été reversée au collège pour la rénovation de l'espace casier des élèves.

A noter que cette soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, aucun débordement. Néanmoins, des améliorations quant à l'organisation et notamment l'information délivrée aux parents ont été soulevées et prises en compte par les membres organisateurs.

L'APE a participé financièrement au voyage scolaire pour l'équipé des élèves, en participant au versement équitablement pour le nombre d'enfant dont les parents sont affiliés à l'APE.

Pour la rentrée 2018/2019, l'APE a poursuivi le partenariat avec le magasin de fournitures de bureau et de papeterie Bureau Vallée d'Augny. L'APE propose ainsi à ses adhérents un pack fournitures scolaires complet pour les futurs élèves de 6^{ème} et des packs réassort pour les autres niveaux, à des tarifs préférentiels (l'ensemble préparé, à venir chercher chez Bureau Vallée). Une remise de 5 € par tranche de 50 € d'achats sur les fournitures scolaires et la couverture de 5 livres pour 6 € sont également proposés en complément de ce service.

Echanges multiples avec l'équipe éducative et administrative du collège pour répondre aux questions posées par les parents tout au long de l'année.

Tout au long de l'année, une vigilance attentive sur l'absentéisme des enseignants et sur le poids des cartables est opérée.

L'APE travaille conjointement avec la Commission de Vie Collégienne pour l'organisation des activités et du bal de promo en juin 2019 ainsi qu'en nouveauté le bal de fin d'année pour décembre 2019.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Vanessa SOBIERAJ, trésorière, rend compte de la situation financière de l'A.P.E. du 31/08/2017 au 31/08/ 2018

Comptes de résultats

Dépenses	Recettes
8598,11 €	8917,52 €
Photocopie : 486,55€ Nom de domaine : 71,88 € Assurance : 94,32 € Bal fin d'année (restauration) : 505,58€ DJ Bal fin d'année: 250 € Participation voyages : 80€ Apéritif restaurant après bal : 61€ Bureau Vallée 2017-2018 : 1717,34 € Bureau Vallée 2018-2019 : 5132,04€ Fourniture bureau (timbres) : 33,40€ Remboursement commandes 2017-2018 : 25 € Remboursement commandes 2018-2019 : 101 €	Adhésions + commandes 2017-2018 : 1038 € Adhésions + commandes 2018-2019 : 6283 € Entrée bal 2018: 959 € Adhésions + commandes 2017-2018 : 1038 € Vente restauration bal 2018 : 452,50 € Rachat école Peupion (chips+boisson): 120,38 € Remboursement Leclerc : 24,64 € Subvention Mairie : 40€ Fond de roulement (espèces) : 159,42 €

RESULTAT 2017/2018 : Bénéfice de 319,41€

Solde bancaire = Report année précédente : 3 910,10€ + résultat 2017/2018 = 319,41 €

DISPONIBILITES AU 31/08/2018 : 4 229,51 €

Le rapport financier est approuvé à 13 voies et 1 abstention.

ELECTIONS

1. Il est procédé à l'élection des membres présent du **comité**.

Après appel des candidatures, les membres présents à l'Assemblée Générale passent au vote.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Sylvie MANGEOT
Frédéric PICARD
Franck PENELIAU
Vanessa SOBIERAJ
Anne BOUCHET
Emmanuelle SCHMITT
Jeanne PIOT

Patricia MARTIN NEPLES
Annick RACHWALSKI
Aurélie MOREL-PIQUARD
Virginie BELHAKEM
Céline TISSOUX
Odile BRANQUART

Le comité est élu à l'unanimité

2. Le comité désigne en son sein les **membres du bureau**.

Présidente : Sylvie MANGEOT
Vice-présidente :
Secrétaire : Frédéric PICARD
Secrétaire adjointe : Franck PENELIAU
Trésorière : Vanessa SOBIERAJ
Trésorière adjointe : Anne BOUCHET

Les membres du bureau sont élus à 13 voies et 1 abstention.

3. Les candidatures pour les représentants de parents au **Conseil d'Administration** sont enregistrées :

Sylvie MANGEOT
Emmanuelle SCHMITT
Frédéric PICARD
Aurélie MOREL-PIQUARD
Franck PENELIAU
Virginie BELHAKEM

Odile BRANQUART
Céline TISSOUX
Annick RACHWALSKI
Jeanne PIOT
Patricia MARTIN-NEPLES
Anne BOUCHET

4. Il est procédé à l'appel de candidatures des **parents délégués de classe**.

La liste officielle sera communiquée lorsque toutes les adhésions seront recouvrées.

5. Représentants A.P.E auprès des différentes **commissions**, appel de candidatures.

Se proposent :

Commission permanente :

Titulaires : Aurélie MOREL-PIQUARD, Sylvie MANGEOT

Suppléants : Frédéric PICARD , Emmanuelle SCHMITT

Conseil de discipline :

Titulaires : Frédéric PICARD

Suppléants : Emmanuelle SCHMITT, Virginie BELHAKEM

Commission d'hygiène et de sécurité :

Titulaires : Frédéric PICARD

Suppléants : Céline TISSOUX

Commission éducative :

Titulaires : Virginie BELHAKEM

Suppléants : Céline TISSOUX

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :

Titulaires : Odile BRANQUART, Frédéric PICARD

Suppléants : Virginie BELHAKEM

6. Représentants A.P.E auprès du **F.S.E**, appel de candidatures.

Se proposent : Sylvie MANGEOT, Annick RACHWALSKI

CALENDRIER

Il est procédé à l'organisation de la permanence du bureau de vote lors des élections des parents délégués au Conseil d'Administration.

Ces élections auront lieu le vendredi 12 octobre 2018 de 7 heures 30 à 12 heures avec dépouillement.

Aurélie MOREL PIQUARD , Annick RACHWALSKI et Frédéric PICARD (courant de matinée) seront disponibles ce jour.

La mise sous pli devra être terminée le mardi 2 octobre 2018.

Frédéric PICARD , Annick RACHWALSKI et Franck PENELIA (courant de matinée) seront présents .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

La Présidente, Sylvie MANGEOT